



Coordonnateur SPS - Changement de niveau 3 vers niveau 2 - Phase réalisation



Durée
35 heures
5 jours



Prérequis

- Justifier d'une expérience de 3 ans en contrôle de travaux, ou ordonnancement, ou pilotage et conduite de travaux et/ou Maîtrise d'Oeuvre d'exécution ou maîtrise de chantier, ou dans la fonction de coordonnateur ou d'agent en matière de sécurité.
- Avoir des aptitudes à prendre en charge des chantiers de moyenne importance.



Public concerné

Personnes souhaitant exercer la fonction de Coordonnateur sur des opérations de 3ème catégorie et de 2ème catégorie en phase Réalisation.



Validité
5 ans



Effectif maximum
12 personnes



Qualification Intervenant (e)(s)

Formateur qualifié, détenteur d'une attestation de compétence de formateur CSPS délivrée par l'OPPBTP.



Moyens pédagogiques

- Exposés
- Exercices en sous-groupes suivant des pédagogies actives.
- Entraînement à la prise de parole en public, à l'écoute et l'argumentation.
- Etudes de cas visant à approfondir les bonnes pratiques.



Modalités d'évaluations

- Une évaluation a lieu en continu sous forme de QCM, exercices, études de cas et mises en situation.

- Une évaluation professionnelle par un jury indépendant est réalisée en fin de formation conformément à l'arrêté du 26 décembre 2012.

Cette formation est sanctionnée par une Attestation de compétences de Coordonnateur SPS de Niveau 2 en Réalisation.

Objectifs

- Pouvoir étendre le périmètre de ses interventions de coordonnateur SPS à des opérations de 2ème catégorie dans la limite de la phase de réalisation.

Nota : Le stagiaire peut toujours exercer ses missions de CSPS sur des opérations de 3ème catégorie en phases conception et réalisation.

Retrouvez le planning 2025 de nos formations CSPS sur <https://www.formation-dekra.fr/planning-des-formations-csps-2025>

Programme

Préalable :

Lors de l'inscription, le centre de formation valide le dossier de candidature par une analyse documentaire et un entretien vérifiant les connaissances générales et l'expérience professionnelle conformément aux exigences de l'arrêté du 26 décembre 2012.

MODULE SPECIALISE REALISATION

- La coordination en phase réalisation,
- L'harmonisation des P.P.S.P.S.
- Etude de cas.

Le + DEKRA



Coordonnateur SPS - Changement de niveau 3 vers niveau 2 - Phase réalisation

- La dématérialisation de la formation,
- Des formateurs, des experts techniques et un réseau de partenaires en France,
- Une méthodologie éprouvée,
- Une pédagogie innovante,
- Un espace client,
- Une démarche RSE avec la fourniture de 90% de nos livrets sous format digital.

Flashez ce QRCode
pour accéder à notre
site internet



Modalités d'accessibilité

DEKRA est mobilisé au travers de sa mission Handicap et mettra tout en œuvre pour la pleine réussite de ses formations



Descriptif détaillé RNCP / RS - France Compétences

La formation « Coordonnateur en matière de sécurité et de protection de la santé (CSPS) » est enregistrée au Répertoire Spécifique (RS) des formations certifiantes/habilitantes de France Compétence sous la référence RS5774.

En savoir plus sur notre page « Formations certifiantes RNCP/RS proposées par DEKRA » (<https://www.formation-dekra.fr/formations-certifiantes-rncp-rs-proposees-par-dekra>).